

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

La *Clé municipalité* est un forfait-formation économique pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*. La *Clé municipalité* donne accès à 8 inscriptions à un ou plusieurs cours d'une journée de la programmation régulière. Vous bénéficierez ainsi d'un rabais d'un peu plus de **15 % par inscription** sur le prix au tarif membre. La date limite pour réserver une *Clé* est le **31 mars 2010**.

Il est important de planifier la réservation d'une *Clé municipalité* avant de vous inscrire à un ou plusieurs cours du programme de 2010, car il n'est pas possible de transférer les inscriptions individuelles déjà facturées au forfait *Clé municipalité*.

Comment réserver une *Clé municipalité*

Identifiez un responsable et inscrivez ses coordonnées ci-dessous. Complétez le tableau des participants en inscrivant le titre et la date de chaque cours, ainsi que le nom de chacun des participants. Notez que ces renseignements peuvent évoluer en cours d'année. Transmettez le formulaire, ou ses mises à jour, à Marie-Claude Letellier, adjointe administrative de la COMAQ, à mcletellier@comaq.qc.ca.

Le coût total est de **2 550 \$ plus les taxes**. Une facture vous sera transmise sur réception du formulaire.

Identification du responsable

Nom et prénom: _____ Fonction: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____

Courriel: _____

Participants

| TITRE DU COURS | DATE | NOM DU PARTICIPANT |
|----------------|------|--------------------|
| 1 | | |
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |
| 5 | | |
| 6 | | |
| 7 | | |
| 8 | | |

Signature: _____ Date: _____

Modalités générales

- Le *Rabais aux municipalités* à partir du 11^e cours et la formule *Laissez-passer* ne peuvent s'ajouter au forfait-formation *Clé municipalité*.
- Les cours du programme avancé en gestion de la performance municipale accrédités par HEC Montréal ne s'appliquent pas à la *Clé municipalité*, tout comme les cours de deux jours du programme régulier.
- L'inscription se fait à l'aide du formulaire, non pas sur Internet.
- Le formulaire de l'année 2010 est valide pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.
- Il n'est pas possible de reporter le forfait à une autre année.
- Le rabais est applicable aux employés d'une même ville, membres ou non-membres.

Politique d'annulation

Si vous devez annuler une activité de formation, la politique d'annulation suivante s'applique:

- plus de 5 jours ouvrables avant sa tenue:
 - l'inscription est transférable à un autre cours, dans la même année;
 - l'inscription est transférable à une autre personne, pour le même cours.
- moins de 5 jours ouvrables avant sa tenue:
 - l'inscription est transférable à une autre personne, pour le même cours;
 - si l'inscription n'est pas transférée, les coûts d'inscription établis selon le forfait ne vous seront pas remboursés.

Information

Marie-Claude Letellier,
adjointe administrative, COMAQ

Tél. : 418 527-1231
ou 1 800 305-1031

Télé. : 418 527-4462
mcletellier@comaq.qc.ca